

philologiques de N. du Puitspelu, aussi bien que des travaux de MM. Clédat et Philipon. Espérons donc que l'intérêt avec lequel l'Allemagne elle-même suit des études trop peu remarquées chez nous, contribuera à faire mieux apprécier désormais de nos compatriotes des travaux dont on n'avait pas aperçu, jusqu'à ce jour, toute l'importance et la haute portée.

A. V.

LA COUR DE FRANCE ET LA SOCIÉTÉ AU XVI^e SIÈCLE,
par M. FRANCIS DECRUE DE STOUTZ, lauréat de l'Académie française,
docteur ès lettres, chargé du cours d'Histoire à la Faculté des Lettres
de Poitiers. — Paris, librairie Firmin Didot et C^{ie}, 1888; 1 vol. in-18,
I-VI, 1-222 pages. Prix 3 fr. 50.

M. Francis Decrue de Stoutz a tiré de plus de 30,000 manuscrits des collections de la France et de l'étranger la matière d'un petit livre élégamment imprimé par la maison Firmin Didot sous le titre : *La Cour de France au XVI^e siècle*.

M. Decrue, déjà connu par un premier volume sur le connétable Anne de Montmorency, couronné par l'Académie française, ne pousse pas l'amour de l'inédit jusqu'à négliger les imprimés relatifs au XVI^e siècle. C'est après les avoir comparés avec le résultat de ses propres recherches qu'il introduit le grand public dans cette curieuse cour des derniers Valois.

An moment de la Renaissance et de la Réforme l'esprit de sociabilité se développe. L'auteur en étudie la cause. Il passe ensuite en revue les classes de la société, le monde officiel, gouvernement, clergé, noblesse, bourgeoisie, le monde diplomatique, celui des artistes, des savants, des lettrés, *le tout Paris* de François I^{er} et de Catherine de Médicis.

Il expose les occupations variées de cette époque, et en premier lieu la vie militaire. Viennent après les passe-temps mondains, fêtes officielles, vie de chasse et de château, activité intellectuelle. La femme préside à cette société nouvelle. M. Decrue la montre sous tous ses aspects, fri-